



DATE DE PUBLICATION : 23 juin 2025

La directrice départementale de la Somme

Délégation de signature donnée par la directrice départementale de la Somme aux animateurs du Centre de Traitement Partagé Entreprises Picardie

Vu la délégation de signature donnée par M. Stéphane MARTINAT, directeur régional des Hauts-de-France, à Mme Maryse CHABAUD le 23 juin 2025 ;

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Maryse CHABAUD, directrice départementale de la Somme, de Mme Estelle DESPRIET-HUVENOIT, son adjointe, de M. Jonathan L'HOSTE, responsable du Centre de Traitement Partagé Entreprises Picardie, et de Soizic FRANCOIS, son adjointe, délégation est donnée à M. Didier CATTEAU, animateur, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice de l'activité du Centre de Traitement Partagé Entreprises Picardie.

M. Didier CATTEAU reçoit notamment délégation à l'effet de coter les entreprises et les dirigeants d'entreprise de Picardie selon les grilles de délégation en vigueur et à l'exception des groupes relevant de la direction régionale à Lille.

Fait à Amiens, le 23 juin 2025

Maryse CHABAUD